

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 4 juin 2021 modifiant l'arrêté du 29 mars 2017 fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale

NOR : INTC2114826A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2007-315 du 7 mars 2007 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2017 modifié fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le I de l'annexe de l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé est ainsi modifié :

Dans la rubrique « 1) Direction générale de la police nationale : », la seconde ligne :

«

Conseiller stratégie et prospective de la police nationale

»

est remplacée par la ligne :

«

Directeur de cabinet du directeur général de la police nationale

».

Art. 2. – Le II de l'annexe de l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé est ainsi modifié :

Dans la rubrique « 1) Direction générale de la police nationale : », la ligne :

«

Directeur de cabinet du directeur général de la police nationale

»

est remplacée par la ligne :

«

Conseiller, chef du pôle des technologies de sécurité intérieure

».

Art. 3. – Le II de l'annexe de l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé est ainsi modifié :

Dans la rubrique « 9) Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité : », la ligne :

«

Sous-directeur des opérations

»

est remplacée par la ligne :

«

Chef d'état-major

».

Art. 4. – Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 12 avril 2021 modifiant l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé sont rapportées.

Art. 5. – Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2021.

Art. 6. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 juin 2021.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général
de la police nationale,*

F. VEAUX